

Compte-rendu du conseil d'école du 3ème trimestre du 8 juin 2017

Personnes présentes :

Enseignants : M. Barreaux, Mme Bokanovic, Mme Bourgeret, Mme Couderc, Mme Friat, Mme Lamour, Mme Peignot, Mme Raclot

Représentants des parents d'élèves : Mme Berthelot, M. Chapus, Mme Courbet, M. Duport, Mme Fournier, Mme Gaveau, Mme Ouarti, Mme Prade

Représentants de la municipalité :

Personnes excusées : Mme Ballot, Mr Cadouot, Mme François, Mr Guerreau, Mme Mathey

Absent : Mr Cousinet

1) Organisation générale de l'école :

a) Effectifs actuels :

200 élèves actuellement dans l'école.

b) Prévisions pour la rentrée 2017 :

37CP 37CE1 33CE2 42CM1 44CM2

Soit un total de 193 élèves.

2) Vie de l'école :

a) Médiathèque

Très bien pour les 4 séances par an. L'équipe remercie la municipalité pour les bus.

Il y a cependant des soucis avec les horaires concernant le dernier créneau (10h30-11h30). Les chauffeurs de bus doivent se rendre à Dijon ou dans les villages alentours, ils sont pressés de repartir. Peut-être faudrait-il avancer de 5-10 minutes les derniers créneaux de la matinée.

b) Interventions sportives

Concernant le cycle de tennis, si l'an prochain le cycle est remis en place à la halle des sports en début d'année (janvier/février/mars) les enseignants réitérent la demande de coupler le bus piscine avec le créneau de tennis sinon ils ne s'y rendront pas (trajet long + intempéries). Dans ce cas-là, ils préféreraient en fin d'année, à côté de l'école (mais la période est déjà bien prise avec les séances de piscine, les découvertes sportives et les aquathlons).

M. Duport émet l'idée de réaliser les séances de tennis à l'Ogive si les séances sont réalisées à la période habituelle (décembre-janvier). Voir la faisabilité avec les éducateurs sportifs et la mairie, mais il y aura sûrement un problème avec les tapis.

Concernant la piscine : seules 10 minutes sont prévues pour le rhabillage. C'est trop insuffisant même pour les grands ; le problème se pose pour les chauffeurs qui doivent se rendre à Dijon ou dans les villages alentours, ils sont pressés de repartir. Cela concerne surtout le dernier créneau. Il faudrait prévoir 15 minutes.

Rencontres sportives

13 / 06 : athlétisme pour les CE2 la journée. L'équipe remercie la mairie pour le bus.

14 / 06 : orientation pour les CE1 le matin

Séances découvertes

CP : jeudi 29 juin

CE1 : vendredi 30 juin

CP/CE1 : mercredi 28 juin

CE2 et CE2/CM1 : mardi 27 juin

CM1, CM2 et CM1/CM2 : lundi 26 juin

L'équipe réitère sa demande de parents et précise que les parents n'accompagneront pas nécessairement le groupe de leur enfant.

Aquathlons : le matin

03/07 pour les CM2

06/07 pour les CM1

(en cas de pluie, les séances seront repoussées au 07/07).

Comme l'an passé, nous avons formulé une demande à la mairie pour avoir des bus pour la rencontre athlétisme et pour les deux aquathlons. Nous remercions la municipalité d'avoir accédé à notre demande.

c) Liaison GS/CP

Les GS viendront dans les classes de CP un après-midi et les CP iront en maternelle. Chaque GS aura un CP « tuteur ». Il y aura aussi une récréation et une chorale communes.

d) Sorties scolaires

Les classes de CM1 et CE2/CM1 se sont rendues à Alésia pour répondre au programme d'histoire.

e) Journée jeux avec parents sur le temps scolaire

Le matin les CM2 seront à l'aquathlon, ils participeront l'après-midi aux jeux ou au foot qui sera proposé comme tous les ans aux CM1 et CM2.

Nous avons une réunion préparatoire prévue la semaine prochaine pour organiser cette journée.

Concernant le repas de midi (sous forme de pique-nique) évoqué au deuxième trimestre nous avons décidé de l'annuler. En effet, plusieurs problèmes de violence entre élèves ont eu lieu récemment à l'école. Les esprits s'échauffent très facilement en ce moment et nous ne souhaitons pas prendre de risque même si les parents seront présents.

L'équipe pédagogique en informera les parents.

L'équipe se réunit régulièrement afin d'apporter de nouvelles solutions pour résoudre ces problèmes de violence.

L'accueil dans les classes est évoqué mais semble difficile à mettre en place avec la configuration de l'école.

3) Utilisation des locaux :

a) Remerciements à la municipalité pour :

- les subventions exceptionnelles pour les classes découvertes,
- les travaux effectués pendant les vacances d'avril (traçage dans la cour, veleda sur les tableaux...),
- la signalisation de l'école,
- les vidéoprojecteurs installés dans les salles de classe,
- le tableau magnétique dans la classe de Mme Mathey.

b) Demandes à la mairie :

- accès école élémentaire : installation de visiophone/ouvre porte pour la porte grise : Mme Friat a le choix entre laisser ses élèves seuls dans la classe pour aller ouvrir ou laisser la porte grise ouverte en permanence...
- installation d'un nouveau photocopieur,
- pose d'un veleda sur les tableaux de la classe de Mme Peignot,
- poursuite des travaux de peinture des locaux,
- si les enseignants ne font pas de classes transplantées l'an prochain, la mairie peut-elle participer financièrement aux déplacements au musée de Dijon (actions liées au projet d'école) car cela concernerait les 8 classes avec plusieurs visites (2 classes dans un bus, trois fois dans l'année, soit $75€ \times 4 \times 3 = 900€$ pour toutes les classes).

Les représentants de parents d'élèves regrettent qu'il n'y ait pas de représentant de la mairie.

4) Questions des représentants de parents

a) *Passage au niveau supérieur : les parents d'élèves sont étonnés d'avoir eu l'information au mois d'avril du passage ou non en classe supérieur de leurs enfants. Même s'il est indiqué que le travail doit être continué sur le dernier trimestre pour le passage, il est difficile ensuite, parfois, de motiver les enfants. Est-il envisageable que les documents soient sous pli fermé pour l'année prochaine ?*

Depuis des années les écoles fonctionnent ainsi, mais nous comprenons le point de vue des parents. Nous mettrons sous enveloppe l'an prochain.

b) *Classes découvertes année 2016-2017 : les sommes demandées lors des voyages étaient prévisionnelles. Un remboursement pouvait être fait partiellement en fonction des subventions obtenues. Qu'en est-il ?*

Cela ne concerne que les séjours des CE1 et CE2. Une information a été donnée aux parents concernés.

c) *Sortie de fin d'année : seules les deux classes qui ne sont pas parties en classe découverte font une sortie de fin d'année. Pourquoi ?*

Les enseignants n'ont pas compris la question car toutes les classes sont sorties au moins une fois dans l'année.

Les enseignants ont choisi une organisation telle que celle-ci car certains préfèrent partir en fin d'année et d'autres en début d'année.

L'équipe rappelle aux parents que les sorties sont des activités scolaires réalisées hors de l'école, avec un emploi du temps et des activités différentes mais les objectifs restent profondément liés aux objectifs du projet d'école, comme des programmes, et ne sauraient être un substitut à des activités ludiques ou touristiques.

d) *Goûter à la récréation : le goûter pendant la récréation est-il autorisé pour les enfants ?*

Pas de goûter à l'école. Depuis 2004, notamment à la maternelle le goûter a été supprimé pour lutter contre l'obésité. Nous rappelons que lorsque les enfants sont petits ils doivent passer à 4 repas par jour, il n'y a pas lieu de rajouter un repas (exception au retour de la piscine : goûter dans les classes).

« Un enfant sur deux ne bouge pas assez en France. Les enfants mangent plus, et plus mal, avec une alimentation plus riche en gras, en sel et en sucre, et ils se dépensent moins. Une étude parue ces derniers jours dans le [British Medicine Journal](#) montre d'ailleurs que la sédentarité apparaît très tôt chez les enfants, dès l'âge de 7 ans – rares sont ceux qui vont à l'école à pied –, et elle est notamment renforcée par [la surconsommation d'écrans](#) : les enfants passent en moyenne trois heures par jour devant des écrans, et jusqu'à six heures le week-end pour les adolescents.

La Fédération française de cardiologie (FFC), première association de lutte contre les maladies cardiovasculaires, tire la sonnette d'alarme et rappelle que pour être en bonne santé, les enfants doivent pratiquer chaque jour une heure d'activité physique. » Propos recueillis par Anissa Boumediene

e) *Devoirs : est-il possible d'avoir les devoirs sur plusieurs jours (même partiellement) afin de favoriser l'organisation familiale et les différentes activités de chacun ?*

Cela dépend des enseignants et des niveaux.

f) *Journée « Fin d'année » : quelle est l'organisation qui sera mise en place pour la journée Jeu du 3 juillet ?*

Question traitée plus haut.

g) *Rentrée 2017 : quel sera le nombre d'élèves à la rentrée 2017 ? Quels sont les effectifs par niveau et par classe répartie ?*

193 élèves pour 8 classes.

L'équipe pédagogique ne sait pas encore. Il se peut qu'il y ait des arrivées sur l'école pendant l'été ce qui peut modifier les répartitions jusqu'au dernier moment.

h) *Listes de fourniture : merci de nous communiquer les listes de fourniture par niveau afin de pouvoir les mettre en ligne sur le blog.*

Oui.

Les représentants de parents d'élèves proposent de publier la liste de fournitures sur le blog pour éviter les photocopies inutiles. Les parents qui souhaitent une version papier devront en faire la demande auprès de

l'équipe enseignante.

i) *Évènement civique : est-il possible d'associer notre école à un « événement civique » tel que la commémoration du 11 novembre avec le chant de la Marseillaise, par exemple ?*

Ces interventions sont laissées à l'initiative des enseignants qui le souhaiteraient éventuellement.

Cela n'empêche pas que les enseignants travaillent sur ce sujet dans les classes chaque année.

Nous considérons que c'est une action citoyenne individuelle, c'est une démarche personnelle. L'école tient son rôle en expliquant ce qui s'est passé. Les parents peuvent emmener leurs enfants s'ils le souhaitent.

j) *Quelles sont les représentations, activités et sorties prévues pour l'année scolaire 2017-2018 ? Des séjours en classe découverte (très appréciés par les enfants) seront-ils reproposés ?*

On ne sait pas, nous verrons à la rentrée. Pour l'instant rien n'est prévu.

k) *Photo de classe : comme évoqué lors du précédent conseil d'école, des photos pourront-elles être faite par fratrie et de manière individuelle, en plus de la « classique » photo de classe ?*

Madame l'inspectrice rappelle que les photos individuelles ne sont pas autorisées.

Voir la circulaire n°2003-091 du 05/06/2003

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/24/MENE0301227C.htm>

l) *Prévisions des actions des représentants de parents d'élèves pour l'année 2017-2018 : vente de bulbes à l'automne, vente de chocolat (Noël ? Pâques ?), vente de gâteau et boisson (verre réutilisable à vendre) lors de représentation à l'initiative de l'équipe enseignante.*

Pas de représentation prévue pour l'instant pour l'an prochain.

Comme indiqué dans notre projet d'école, la deuxième année de notre projet est consacrée au parcours culturel avec visite de plusieurs musées à Dijon.

La vente de bulbes pourra être couplée avec la maternelle (frais de port offerts).

Vente de chocolat pour Pâques.

L'équipe pense que c'est une bonne idée de faire réaliser des verres réutilisables, personnalisés au nom de l'école.

Questions des représentants de parents posées à la municipalité :

a) *Musique : où en est le recrutement de l'intervenant de musique ?*

Les entretiens de recrutements sont en cours. Le poste sera pourvu au 1er septembre

b) *Informatisation des dossiers : qu'en est-il de l'informatisation des inscriptions cantines ? Et de manières plus générale, les différentes démarches pour les TAP, dossier jeunesse...?*

C'est en cours. Cela se fera à la rentrée ou au cours du premier trimestre.

c) *Coordonnées de l'école élémentaire : elles n'apparaissent toujours pas dans l'annuaire INTERNET des Pages Jaunes. Le nécessaire va-t-il être fait ?*

Elles y sont.

d) *Encadrement TAP : Peut-il être fait un rappel sur l'attitude à avoir et exemple à montrer aux enfants de la part des animateurs ?*

Pas de réponse de la mairie

e) *TAP : suite à la nomination du nouveau Président de la République qui laisserait le choix de continuer ou revenir sur la réforme des rythmes scolaires, quelle est la position de la mairie ? Qu'en sera-t-il à la rentrée 2017 ?*

Réunion de concertation prévue le vendredi 9 juin.

Nous vous tiendrons informés le plus rapidement possible des résultats de cette réunion.

f) *Positionnement personnel en « Service Civique Mairie » : beaucoup d'enfants traversent au passage piéton à la hauteur de l'aire de jeu, est-il possible qu'une personne se positionne à ce niveau afin de faire ralentir les voitures plutôt qu'elles soient à deux devant le portail ?*

Pas de réponse de la mairie.

Les représentants de parents d'élèves remercient la mairie pour les actions mises en place depuis le dernier conseil d'école. Ils remercient également l'équipe enseignante pour leur investissement auprès des enfants et de leurs familles.

Pour finir, Mme Friat annonce qu'elle a décidé de quitter le poste de directrice qu'elle occupait depuis 3 ans à l'école élémentaire. Elle reste sur l'école sur un poste de professeur des écoles adjoint.

Elle remercie les représentants de parents d'élèves avec lesquels elle a eu beaucoup de plaisir à travailler, toujours dans l'intérêt des enfants.

Le poste de direction sera pourvu début juillet, et nous accueillerons une nouvelle collègue, Virginie HOQUET, sur le second poste d'adjoint libéré.

L'équipe pédagogique remercie tous les parents qui se sont impliqués tout au long de l'année pour accompagner lors des classes transplantées et lors des sorties culturelles et sportives.

**Merci aux représentants de parents pour leur investissement dans l'organisation des différentes ventes pour alimenter la coopérative scolaire avec les bénéfiques.
Enfin, l'équipe pédagogique souhaite un bel été à tous.**

L'école est obligatoire jusqu'au vendredi 7 juillet 2017 au soir.

Nous observons de plus en plus de départs anticipés au moment des vacances, mais également des « vacances » prises en pleine période scolaire. Le calendrier des vacances scolaires est donné en début d'année. Cette année **les enfants ont classe jusqu'au vendredi 7 juillet 2017 inclus.**

Nous rappelons que **la fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire** conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur (circulaire n°1991-124 du 06/06/1991).

En cas d'absence prévisible, les personnes responsables de l'enfant en informent préalablement la directrice de l'école et en précisent le motif suffisamment à l'avance. Ils font une demande d'autorisation d'absence que la directrice transmet au directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale.

RAPPEL : Un carton est placé dans le hall de la garderie : **chaque famille peut participer à ce recyclage, c'est écologique et cela rapporte de l'argent à l'école.**

La rentrée des classes aura lieu le lundi 4 septembre 2017 à 8h35.

La séance est levée à 19h30.